



Complément d'informations sur la situation du lynx

Suite au « buzz » médiatique, et aux très nombreuses réactions qui ont accompagné les déclarations de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) sur la situation du lynx dans le Doubs et le massif jurassien, le Pôle Grands Prédateurs tient à apporter quelques éléments de compréhension utiles.

Tout d'abord, nous tenons à préciser que ce communiqué ne vise nullement la personne concernée dont les propos, nous le pensons sincèrement, ont été mal interprétés voire détournés par des esprits mal intentionnés.

Lorsque l'on parle de « saturation » d'un secteur donné, il ne s'agit pas d'entendre « surpopulation » d'une espèce animale. Dans le cas de la biologie du lynx boréal, la saturation d'une zone géographique (nous préférons toutefois le terme occupation à saturation) signifie que l'ensemble des secteurs répondant favorablement aux exigences de l'espèce sont occupés. Les exigences du lynx en la matière étant de vastes étendues forestières, des zones de relief et un nombre de proies potentielles suffisant. Le lynx est un prédateur solitaire qui a besoin d'un vaste domaine vital pour s'établir (environ 100 km² par individu). **De fait il n'y aura jamais de pullulation de lynx, ni d'autres prédateurs d'ailleurs.** Quant aux collisions routières recensées ces derniers mois, elles ne sont pas forcément à mettre en corrélation avec le nombre d'individus présents. Nous entrons en période de rut et les jeunes lynx vont quitter le territoire maternel où ils ont séjourné presque une année. En raison justement de l'occupation des territoires jouxtant celui de leur mère par des adultes résidents, les juvéniles inexpérimentés, souvent affaiblis pour certains, sont obligés de parcourir des distances plus importantes afin de trouver « des domaines libres ». Ils traversent alors des secteurs inconnus, sillonnés par des routes qu'ils ne connaissent pas davantage. Ce sont ces paramètres qui vont augmenter les risques de collisions avec des automobiles et non une surpopulation supposée de lynx dans un secteur donné !

Que les zones favorables au lynx boréal dans le Jura (et c'est encore loin d'être le cas partout) soient occupées par l'espèce est une réalité, le félin étant revenu dans le massif depuis bientôt 50 ans. Nous ne pouvons que nous en réjouir, surtout dans le cadre de l'élaboration du futur PNA Lynx (Plan national d'actions en faveur du lynx) dont le but est la conservation à long terme de l'espèce sur l'ensemble du territoire national. Le massif jurassien est le noyau de population le plus actif en France donc l'expansion de l'espèce est également liée aux déplacements des jeunes lynx jurassiens. C'est ainsi que le félin colonise l'espace, de proche en proche, en s'établissant sur de nouveaux territoires aux confins de ceux déjà occupés.

Il est important, et nécessaire, de communiquer sur le lynx afin d'apporter des éléments de compréhension au plus grand nombre et ainsi concerner l'ensemble de la population à sa conservation. Mais cette diffusion des connaissances doit être divulguée avec des termes adaptés et ne portant pas à confusion.

Patrice RAYDELET
Pôle Grands Prédateurs